

PRÉSENTATION DE L'EXPLOITATION

Nom de l'entreprise (EARL, GAEC, SARL ...) :

N° SIRET :

Nom et prénom du chef d'entreprise :

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Tél : Portable : Fax :

E-mail :

Vous êtes exploitant ou employeur de main d'œuvre **de moins de 0,50 équivalent temps plein (ETP) ou moins de 840 heures** dans les 12 derniers mois à la date de la demande : Oui Non

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Vos cotisations sociales MSA sont à jour : Oui Non

Si non : aucune aide financière ne peut être attribuée.

Votre achat concerne du matériel neuf ou d'occasion répondant à la réglementation en vigueur :

Oui Non

Attention : les aides financières sont attribuées pour 3 ans.

Une aide financière, quel que soit le risque, peut être accordée en 2019 si votre dernière demande remonte à 2016.

L'aide est plafonnée à 800€ dans la limite de 50% du montant total HT des investissements par exploitation.

Cadre réservé MSA *Validation des critères d'éligibilité* Oui Non

Documents à joindre par courrier ou par mail :

- la ou les facture(s) d'achat acquittée(s) de l'année 2019
- un relevé d'identité bancaire

**Pour tout achat effectué en 2019,
les factures devront être reçues impérativement avant le 01/12/2019.
En cas de rupture du budget, la MSA se réserve le droit de refuser le financement.**

Vous prévoyez des achats pour supprimer ou limiter certains risques

Cochez un ou plusieurs objectifs prioritaires parmi les risques suivants :

Risque TMS et contraintes posturales, gestes répétitifs

Prévenir le risque de trouble musculo-squelettique des membres inférieurs et supérieurs

Risque animal et environnement de travail dans les élevages

Prévenir le risque lié aux interventions directes sur animaux et aux interventions dans les bâtiments d'élevage

Risque machine

Aménager les équipements de travail mobiles afin de prévenir le risque lié à leurs utilisations et/ou à l'environnement de travail

Risque lié à la chute de hauteur

Prévenir le risque lié aux chutes de hauteur en mettant en place des mesures de protection collectives

Risque chimique

Prévenir le risque lié à l'utilisation ou à l'exposition de tout agent chimique via un équipement de protection collective ou à défaut, d'un équipement de protection individuelle avec ventilation assistée

Risque bruit

Aménager les locaux, et à défaut de protections collectives, utiliser les protections auditives moulées pour diminuer l'exposition au bruit

VOTRE DEMANDE

Situation de travail	Projet d'investissement	Montant d'investissement	Partie réservée à la MSA	
			% aide MSA	Participation MSA
Exemple <i>Conduite de travail sur tracteur</i>	<i>Achat d'un siège pneumatique</i>	650€	50%	325€

Toute demande doit être validée par le service prévention après la visite du conseiller en prévention.

Date de la demande*:

Signature du demandeur*:

* Champs obligatoires

Cadre réservé MSA : date de la visite :

Signature du conseiller en prévention :

Montant de l'aide financière :